



## ***PROCÉDURE DE TRAITEMENT DE L'E-MARQUE DESTINÉE AUX RESPONSABLES D'ÉQUIPES***

### **RENCONTRES A DOMICILE**

1. Envoi par mail de l'éducateur du « fichier zip » de la rencontre, à disposer sur une clé USB qui est à donner aux OTM, 1H avant le début du match.
2. Mise en place, allumage de l'ordinateur et lancement de l'application E-marque.
3. Dès la fin du match, demander aux OTM si la feuille de match a été envoyée à la FFBB au moment de la clôture de la rencontre (nécessité d'une connexion internet). Dans le cas contraire, **déposer, dans l'heure qui suit la fin du match, le fichier compressé sur le portail FFBB** : raccourci disponible sur [avenirbasketchalosse.fr](http://avenirbasketchalosse.fr), menu Emarque.
4. Récupération de la clé USB et de l'ordinateur
5. **Transmission dans les 48H des feuilles de match et statistiques au comité des landes** : lien disponible sur [avenirbasketchalosse.fr](http://avenirbasketchalosse.fr), menu Emarque

### **RENCONTRES A L'EXTÉRIEUR:**

1. En amont du match, donner la clé USB aux OTM.
2. Post match, récupération de la clé USB.

### **EXTÉRIEUR : CAS DES EQUIPES RÉGIONS & NATIONALE 3**

3. **Transmission dans les 48H des feuilles de match et statistiques au comité des landes** : lien disponible sur [avenirbasketchalosse.fr](http://avenirbasketchalosse.fr), menu Emarque

*Nota : le non respect de certaines obligations peut engager des pénalités financières pour le club.*